

## Le covoiturage en monnaie locale

Partant du constat de la diminution des transports collectifs, de l'augmentation des distances à parcourir et des coûts importants liés aux déplacements en zones rurales, de nombreux acteurs s'unissent !



La SNCF Limousin, la Fédération ECOSYST'M, la commune d'AYEN, le Collectif associatif « Le Durable à son Village », l'Association des commerçants créent un système de covoiturage de proximité pour les trajets de petites ou moyennes distances, adossé à une monnaie

locale. En service depuis le début du mois de mai 2014, cette initiative répond aux enjeux et engagements sociétaux, elle allie mobilité durable et redynamisation des territoires en favorisant l'entraide, la vie sociale, et l'économie de proximité.

Après s'être préalablement inscrits, les covoitureurs et les covoiturés sont mis en relation par téléphone ou mail par l'animatrice du Relais services aux Publics d'Ayen (RSP) qui coordonne les demandes

et gère, en partenariat avec le collectif associatif, ce dispositif.



### Objectifs

Développer le covoiturage  
Promouvoir une monnaie locale

### Résultats

Lancement en mai 2014.  
En 3 mois : 21 inscrits et plus de 2 000 km vendus.  
Les demandes de renseignements affluent chaque mois davantage.

### Moyens

L'association locale « Collectif le durable a son village » assure la gestion du système et le Relais Service Public (RSP) assure le fonctionnement du système (inscription, vente de fichet et échanges des fichets contre les bons Y'ACA).

### Contact

**Marylène VALES**  
Chargé de mission  
Agenda 21  
Mairie d'Ayen  
07.82.16.74.62  
agenda21.mairieayen@orange.fr

### Eco-syst'M, comment ça marche ?

#### → Le covoitureur / (conducteur)

Rendez vous au RSP signer la charte en présentant votre permis de conduire. Vous accolez sur votre pare-brise le macaron de reconnaissance. Vous serez mis ensuite en relation par le RSP avec des covoiturés qui rétribuent le trajet effectué avec des fichets kilométriques.

#### → Le covoituré

Rendez-vous au RSP d'Ayen pour signer la charte en présentant votre carte d'identité.

Vous achetez des carnets de fichets kilométriques de 50 ou 100 km (5 cts/km) qui permettent de rétribuer le covoitureur. Vous serez ensuite mis en relation par le RSP avec un covoitureur. Par le macaron de reconnaissance, vous identifiez que le covoitureur adhère à EcoSyst'M.

#### → Les points de rencontre

- Au domicile des covoiturés, des covoitureurs,
- Aux points de rencontres signalés.

#### → La monnaie locale

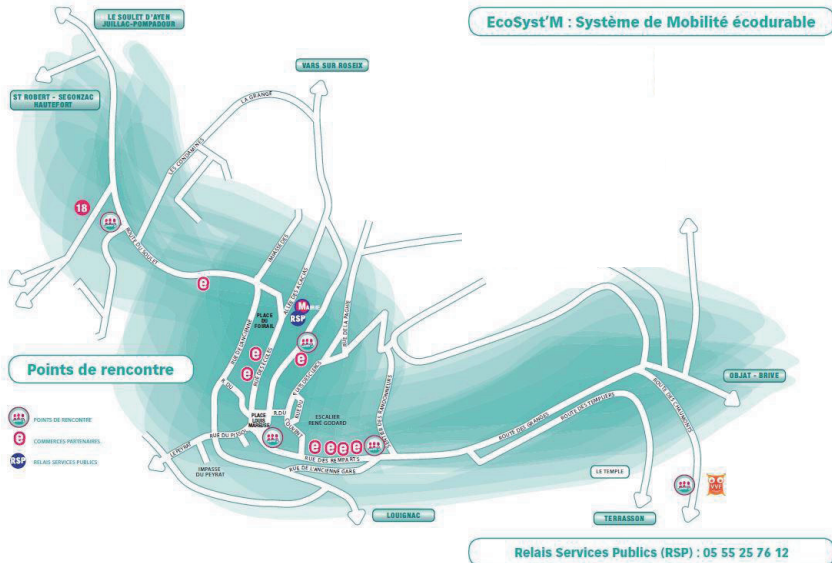
- le Y'ACA (Y'Association des Commerçants d'Ayen).

Le covoitureur se rend au RSP pour échanger ses fichets kilométriques contre les Y'ACA (4 cts /km\*) qu'il peut utiliser dans les commerces partenaires. \*

*\*Le résiduel de 1 ct permet au collectif (association à but non lucratif) de financer le fonctionnement d'Eco-Syst'M.*

#### → Les partenaires

Ce sont les commerces et services partenaires de proximité à votre service que vous identifiez par les pictogrammes.



Pour en savoir plus...

Contactez le Relais de Services Publics d'Ayen au 05 55 25 76 12